



**RAPPORT DE MISSION CONJOINTE**  
**DOBA, KOUMRA, DANAMADJI, MOUNDOU DU 27**  
**FÉVRIER AU 05 MARS 2020**

Mars 2020

## **INTRODUCTION**

La Cellule Interministérielle de Coordination de la Stratégie Nationale de la Couverture Santé Universelle (CIC SNCSU) a organisé du 27/02/2019 au 05/03/2019, une mission conjointe dans la Province du Logone Occidental, la Province du Logone Oriental, la Province du Mandoul et la Province du Moyen Chari. La cellule a bénéficié de l'appui technique et financier des partenaires du réseau P4H pour l'organisation de cette mission.

C'est dans ce cadre qu'une délégation conduite par le Coordonnateur Adjoint de la CIC-SNCSU, composée de différents cadres issues de la Cellule Interministérielle de Coordination de la Stratégie Nationale de la Couverture Santé Universelle (CIC-SNCSU), du Ministère de la Santé Publique (MSP), de la Société Civile, de l'Assemblée Nationale (AN) et du réseau local P4H a Pris part à cette mission en exécution des termes de l'ordre de mission N° 109//MSP/DG/DOSSSMF/2020 du 24 février 2020, Il s'agit de :

1. **MOUKHTAR MAHAMAT AMBADI**, Coordonnateur Adjoint de la CIC/SNCSU ;
2. **Dr MOUSSA MAHAMAT BRAHIMI**, Directeur des Organisations des Services Sanitaires ;
3. **Dr GARBA TCHANG**, Coordonnateur du PRSMI ;
4. **Mme AFAF AHMAT AMINE**, Chef de Département Protection Contre les Risques Financiers ;
5. **Mr DJOUAWE LAURENT**, Chef de Département Déterminants Sociaux ;
6. **Mr BEMADDJI REOUBAOU**, Point Focal des Mutuelles ;
7. **Mr MAHAMAT AHMAT ABRAS**, Chef de Service de la Gratuités ;
8. **Mr ZAKARIA MAHAMAT ALSAID**, Député ;
9. **Dr ABDELMADJID**, DDC/Suisse ;
10. **Mr SEYNOU SAIBOU**, Représentant du réseau P4H ;
11. **Mr ABDELKERIM**, comptable du PADS ;
12. **Cinq Chauffeurs.**

Cette réunion d'échanges et d'informations a regroupée dans chaque province plusieurs acteurs : (les Autorités Administratives, religieuses, traditionnels, les Délégués Sanitaires, les MCD, les RCS, la Société civile....)

### **I. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif global poursuivi par les rencontres de concertation vise la mobilisation des différents responsables provinciaux autour du processus de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la CSU.

Il s'agit, de manière spécifique :

- D'informer les responsables provinciaux sur les options stratégiques envisagées dans le cadre de la mise en œuvre de la SN-CSU ;
- D'améliorer le niveau de connaissance des responsables provinciaux sur la CSU ;
- D'accroître l'engagement des responsables provinciaux pour la CSU ;
- De recueillir les préoccupations et les attentes des responsables provinciaux ;
- De susciter l'implication et l'appui des responsables provinciaux dans la mise en œuvre des actions CSU ;
- De susciter l'adhésion des responsables provinciaux au processus de mise en place de la CSU ;
- D'échanger avec les formations sanitaires sur leur capacité à offrir des services de santé de qualité dans le cadre du DAS ;
- D'identifier les actions rapides à envisager en vue de permettre un démarrage réussi du DAS ;
- D'apprécier la qualité de soins dans certains hôpitaux contractualisés par les mutuelles de santé
- D'apprécier la qualité des relations contractuelles entre l'offre de soins et les mécanismes de tiers payant ;

## **II. DÉROULEMENT DE LA MISSION**

Dans la méthodologie des différentes rencontres, plusieurs interventions sont au programme :

- le mot de bienvenue des autorités sanitaires ;
- la présentation de l'objet et le contenu de la mission par le Coordonnateur Adjoint ;
- l'intervention des autorités locales ;
- les discussions.

### **• A Doba**

La première mission s'est déroulée le 28/02/2020, par la rencontre la délégation venus de N'Djamena avec du SG de la province.

Après la rencontre avec le SG, s'est tenue la réunion d'échange et de partage dans les locaux de la délégation sanitaire de Doba.

Cette réunion a regroupé, les Autorités Administratives, religieuses, traditionnels, les Délégués Sanitaires, les Médecins chefs de districts, les Responsable des Centres de Santé, la Société civile.

La réunion a été ouverte, par le mot du SG. Il a remercié les participants pour avoir répondu présents à cette rencontre et a souhaité la bienvenue à la délégation de la mission. Dans son discours il a soulevé l'importance de la CSU et qu'ils vont travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs pour sa mise en œuvre.

Un tour de table a permis de faire la présentation individuelle des participants.

Ensuite la parole a été donnée au Coordonnateur Adjoint de la CIC-SNCSU, **Mr MOUKHTAR MAHAMAT AMBADI** qui a prononcé son mot de bienvenue. Il a remercié les participants pour avoir répondu présents à cette réunion d'information, de partage et d'échange sur la CSU. Il a ensuite fait un briefing sur la Stratégie Nationale de la CSU en présentant les axes stratégiques, l'importance du Dispositif d'Assurance Santé, qui précise l'option faite par le Tchad de mettre en place un mécanisme d'assurance en vue de protéger la population contre les risques financiers liés à la maladie pour qu'elle puisse accéder à des services de santé de qualité et à moindre coût en limitant le paiement direct par le système de prépaiement.

Il a fait un rappel sur les études qui ont été réalisées sur les conditions de la mise en place du DAS notamment sur les financements innovants, l'articulation avec la gratuité, les paniers de soins et une première estimation de leurs coûts, etc.

Par la suite il a présenté la Loi 035/PR/2019 du 05/08/2019 instituant une Couverture santé Universelle au Tchad qui prévoit trois régimes :

- **Le régime 1** : « Assurance Santé des Salariés **ASS** », qui couvre les travailleurs salariés des secteurs public, parapublic et privé ;
- **Le régime 2** : « Assurance Santé des Indépendants ou **ASI** », qui vise l'ensemble des travailleurs indépendants des professions commerciales, libérales, artisanales, et celles relevant de l'Agriculture ;
- **Le régime3**: « Assistance Médicale ou **AMED** », qui vise les personnes économiquement démunies.

Il faut retenir que la présentation du Coordonnateur Adjoint avait pour objectif d'informer les participants sur un aperçu général de la CSU et du Dispositif d'Assurance Santé en mettant l'accent sur le régime 3 des personnes économiquement démunies qui fait l'objet de démarrage progressif cette année dans quelques districts provinciaux pour une question d'équité et de solidarité.

Après cette présentation, des compléments ont été apportés par le Représentant de la Coopération Suisse, le DOSS et le Représentant du Réseau p4H.

Les participants ont mené des débats très riches. Il en est suivi des discussions, des questions, des contributions qui ont été portées sur :

- ✓ L'éclaircissement du Decret portant critères des personnes économiquement démunies qui est en cours;
- ✓ Le ciblage des personnes économiquement démunies;
- ✓ La cotisation du régime 1;
- ✓ La qualité des soins;
- ✓ Le paquet des soins du régime 3;
- ✓ Le soins à moindre coût;
- ✓ La prise en charge des demunies.

Des éléments de réponse de toutes les questions posées ont été donnés par le Coordonnateur Adjoint.

La réunion d'information sur la CSU a pris fin avec le mot de clôture du SG.

- **A Koumra**

La deuxième réunion s'est tenu, le samedi 29/02/2019, dans la délégation Sanitaire de Koumra.

Cette rencontre a regroupé plusieurs acteurs provenant de différentes institutions.

La cérémonie d'ouverture a commencée par le mot de bienvenue du Délégué de Koumra. Il a remercié les participants d'être présents à cette rencontre.

A cet effet, il a soulevé le défi de la CSU. Il a expliqué aux participants l'importance de cette réunion d'information sur la CSU qui se fait de manière progressive.

Après s'en est suivi la présentation du Coordonnateur Adjoint de la CIC-SNCSU. Après la motion de son remerciement aux invités, il a expliqué aux participants l'objet de la mission qui est une mission d'échange et de partage sur la CSU. La CSU, c'est un mécanisme que le Tchad veut mettre en place pour répondre aux besoins de la population. Il a réitéré l'effort fait par le Gouvernement avec une forte volonté politique pour sa mise en œuvre. Le Tchad a opté d'une loi N°035/PR/2019 du 05/08/2019 instituant une Couverture santé Universelle au Tchad qui prévoit trois régimes :

- **Le régime 1** : « Assurance Santé des Salariés **ASS** », qui couvre les travailleurs salariés des secteurs public, parapublic et privé ;
- **Le régime 2** : « Assurance Santé des Indépendants ou **ASI** », qui vise l'ensemble des travailleurs indépendants des professions commerciales, libérales, artisanales, et celles relevant de l'Agriculture ;
- **Le régime3**: « Assistance Médicale ou **AMED** », qui vise les personnes économiquement démunies.

La mise en place de ces trois régimes permet de protéger la population contre les risques financiers et d'accéder à des service de santé de qualité en limitant le paiement direct par le système de tiers-payant.

Pour le moment beaucoup des réalisations ont été faites pour son démarrage. Le Tchad veut démarrer par le régime 3 pour une question d'équité, et de solidarité.

Il leur a expliqué que pour piloter ces mécanismes, le gouvernement a mis en place la CIC-SNCSU pour coordonner en impliquant tous les acteurs.

Au niveau du cadre institutionnel, ya le Haut Comité composé des ministres, des patronats..., le Comité Technique de suivi composé des DG des ministères impliqués qui valide tous les documents de la CIC-SNCSU.

Après la présentation du Coordonnateur Adjoint, une série des questions est ouverte pour éclaircissement, notamment sur :

- ✓ Le régime 3 des personnes économiquement démunies si ça fait pas allusion aux indigents;

- ✓ La retenue de la cotisation des travailleurs salariés;
- ✓ La question sur la CSU si elle est différente de la mutuel ;
- ✓ La cotisation des mutualistes avec le nouveau mécanisme CSU;
- ✓ Les vers de Guinée.

Des éléments de réponse ont été donnés à toutes les questions posées par le Coordonnateur Adjoint de la CIC-SNCSU, le DOSS, le représentant de la Coopération Suisse, le Responsable du réseau P4H et le délégué Sanitaire de Koumra.

La réunion a pris fin par le discours de clôture du SG de Koumra.

Après la fin de la réunion une visite a été faite dans un centre de santé de la ville de Koumra.

- **A Danamadji**

La troisième réunion a commencé ce jour 02 mars 2020 dans le district sanitaire de Danamadi. Elle a été ouverte par le mot du délégué sanitaire de Sarh. A l'entame de ses propos il a remercié la promptitude avec laquelle les participants ont répondu à l'invitation et souhaite la bienvenue à la délégation venue de N'djaména, avant de rappeler les objectifs de ladite réunion.

Après ce fut la présentation individuelle des participants et l'arrivée du Représentant de sous-préfet qui a dirigé la réunion.

Après la cérémonie d'ouverture fut la présentation du Coordonnateur Adjoint de la CIC-SNCSU. Il a remercié les participants d'être présents à cette réunion. Il leur explique ce que c'est la CSU, que la CSU ce n'est pas un projet ni un programme, c'est une vision, une stratégie pour améliorer l'offre des soins. Donc l'objet de cette visite c'est une mission conjointe d'échange et de partage. Il a fait la présentation des trois régimes de la loi 035 instituant une CSU au Tchad. Et que pour le moment on va démarrer par le régime 3 de manière progressive, dans les districts qui seront retenus.

Il leur a montré l'importance de la CSU de protéger la population sans distinction aucune contre les risques financiers, en limitant le paiement direct et en mettant surtout l'accent sur l'offre des soins de qualité.

Il a aussi fait un aperçu général de la Stratégie Nationale de la Couverture Santé Universelle.

Par la suite la parole a été donnée au Coordonnateur de la PRMI **Dr GARBA**, pour expliquer aux participants la CSU, c'est étendre les services de santé, améliorer l'offre des services de santé et rompre les barrières financières par le système de tiers payant. Il demande aux Responsables des centres de santé d'offrir de santé de qualité.

Le **DOSS, Dr BRAHIMI**, prenant la parole en remerciant les participants d'avoir répondu présent. Il a expliqué aux participants l'objectif de la CSU, est que tout le monde peut accéder à des services de santé de qualité. Que la CSU n'est pas l'affaire du Ministère de la Santé Publique, ça concerne

tous les acteurs, donc il est important de partager avec tout le monde pour tirer les expériences et leçons de Danamadji pour arriver au démarrage.

Un débat avec des réponses traduit en arabe par le Députés sur quelques points saignants sont relevés :

- Sur le problème de pérennisation des mutuelles de santé ;
- Sur leur financement par le fait que les partenaires se sont retirés;
- Sur l'apport de la CSU pour la prise en charge;
- Sur la contribution du régime 1;
- Sur le manque de moyen financier des mutuelles pour faire la sensibilisation;
- Sur le manque des subventionnements de l'Etat aux mutuelles;
- Sur la considération des mutuelles par le MSP comme pilier important dans l'atteinte de la CSU ;

Ainsi la réunion d'information a pris fin avec le mot de clôture du délégué de Sarh, et la visite du centre de santé de district de Danamadji .

## • Moundou

La dernière réunion d'information s'est tenue à Moundou le 03/03/2020. La réunion a été ouverte par le mot introductif du SG du Logone oriental. A l'entame de ses propos il a remercié la promptitude avec laquelle les participants ont répondu à l'invitation et en souhaitant la bienvenue aux membres de la mission avant de rappeler les objectifs de ladite réunion qui est une réunion d'information et de partage sur la CSU qui est le meilleur moyen pour améliorer la santé de la population.

Ensuite, il y a eu présentation des participants suivi de la présentation du Coordonnateur Adjoint **MOUKHTAR MAHAMAT AMBADI** sur les défis de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle au Tchad.

Dans sa présentation le Coordonnateur Adjoint, s'est appesanti sur les points suivants :

- Contexte de la CSU ;
- Qu'est-ce que la Couverture Santé Universelle ?
- Stratégie Nationale de développement de la CSU ;
- vision et principes ;
- Valeurs et principes de base pour la CSU ;
- Les axes stratégiques de la CSU au Tchad ;
- Cadre Institutionnel Intersectoriel de mise en œuvre ;
- Les trois régimes du DAS ;
- Prestations exclues et règles de prise en charge ;
- Le Panier de Soins du Régime 3 (Assistance Médicale) ;
- Comment le dispositif CSU va-t-il se mettre en place au Tchad ?

- Plan de couverture du régime 3 ;
- Processus de mise en place du Dispositif d'Assurance Santé ;
- les principales phases ;
- Les Principaux défis en matière de la CSU ;
- Quels enjeux pour le Tchad ?
- Conclusions et Attentes.

Les participants ont suivi avec grand intérêt cette présentation. Des débats très enrichissants ont animé la réunion. Il ressort de ces débats quelques points saillants relevés ci-dessous :

- L'amélioration de la qualité des soins dans les centre de santé;
- S'interroger sur les financements innovants si ça n'impactent pas sur la population;
- La différence entre un demunie et un indigent dans le cadre du régime 3;
- Comment faire pour cibler les demunis pour que les plus riches n'integrent pas?
- Comment faire pour éviter les ruptures des médicaments.
- Est ce qu'il existe des mutuelles de santé à Moundou?

Des éléments de réponse à toutes les questions posées ont été donnés aux participants.

La dernière réunion a pris fin avec le mot de clôture du SG du logone oriental en remerciant la délégation pour la mission de la nouvelle stratégie qui aide notre pays sur l'amélioration de la santé de la population.

Après la clôture de la réunion une visite sur le terrain a été effectuée dans le centre de santé de Moundou.

## **Recommandations**

### **Au Gouvernement :**

- De renforcer les capacités des districts sanitaires pour le démarrage du régime 3 ;
- De créer un cadre légal et institutionnel pour la mise en place des mutuelles ;
- De renforcer la communication sur l'intérêt de la mise en œuvre de la couverture santé universelle qui se fait de manière progressive ;
- De mettre à la disposition des mutuelles de santé les subventions.

### **A la Cellule Interministérielle de Coordination de la Stratégie Nationale de la CSU :**

- De continuer d'informer et d'échanger avec tous les acteurs sur la CSU ;
- De continuer à travailler en étroite collaboration dans la mise en œuvre de la CSU en impliquant tous les acteurs ;
- De Promouvoir les mutuelles de santé.

### **Aux Formation Sanitaires :**

- De fournir de services de santé de qualité ;
- D'améliorer leurs services pour que les gens viennent et que l'offre de soins soit crédible ;

### **Aux Mutuelles de santé :**

- D'organiser une Assemblée Générale pour expliquer leur situation actuelle aux adhérents par rapport aux prestations qu'ils ne peuvent pas fournir pour le moment, qu'ils attendent la contribution de l'Etat qui ne tarde pas à venir.

### **Aux Partenaires du réseau P4H**

- De poursuivre l'accompagnement technique et financier en faveur du processus CSU à travers l'appui à la réalisation des dernières études avant le démarrage du ru régime 3 de la CSU.

## **Conclusion**

La Couverture Santé Universelle est un choix politique. Il incombe à chaque Pays, à chaque Gouvernement National de la mettre en place pour protéger sa population contre les risques financier et permettre à celle-ci d'accéder à des services de santé de qualité tout en limitant le paiement direct par la mise en place de l'assurance.

Sa mise en place se fait de manière progressive. Pour y arriver l'information et la contribution de tous les acteurs sont nécessaires. L'appui des partenaires techniques et financiers est fortement attendu à cet égard.

Les visites effectuées dans les formations ont permis de relever l'impréparation de ces structures à prendre en charge les missions qui seront les leurs dans le cadre de la CSU. Aussi serait-il important de renforcer les connaissances des agents de santé sur la problématique de la CSU et le rôle que les formations sanitaires sont appelés à jouer pour une mise en place réussie du dispositif d'assurance santé au Tchad.

**L'équipe de rapporteurs**

